

Réf: Dossier 363767

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AMAHOULA TRANSPORT »

Siège Abidjan, Abobo, Abidjan abobo kennedy non  
loin du centre de santé clouetcha, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/11/ 2024 , et enregistrés au CEPICI le 13/11/ 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMAHOULA TRANSPORT »

Objet : -Transport public de personnes et de marchandises;

- Immobilier;
- Vente de marchandises diverses;
- Import-Export;
- Location et vente de véhicules;
- Prestations diverses;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, Abidjan abobo kennedy non

loin du centre de santé clouetcha, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mlle SAVANE AISSATA (GÉRANT), M SAVANE MOUSSA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09384 du 16/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77347/GTCA/RC/2024 du 16/12/2024

